

## PLAN D'ACTION 2022-2023

Depuis sa création en 1975, le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) est la seule organisation intersyndicale de solidarité internationale au Canada. Il outille ses membres sur les questions émergentes et sur des enjeux stratégiques relatifs aux droits du travail et aux droits humains. Il est un levier pour l'action intersyndicale internationale en faveur de la justice sociale et d'un monde plus démocratique.

Ce plan de travail vise à poursuivre une vision intégrée de l'action du CISO qui mette de l'avant ses principes à travers l'ensemble de son travail. Compte tenu des ressources financières et humaines limitées, le souci de l'équipe est de poursuivre les efforts pour une convergence maximale entre les différents champs d'intervention du CISO : projets internationaux, stages, éducation, plaidoyer et mobilisation afin d'assurer une cohérence et un rayonnement plus grands auprès de ses membres et de leurs bases.

Toutefois, dans un contexte d'effectifs réduits et de précarité des ressources, ses objectifs ne pourront être atteints que par une implication soutenue et active des membres du CISO.

Depuis mars 2020, l'organisation doit s'adapter à la situation difficile de la pandémie de COVID-19. Ici comme ailleurs, il en résulte une intensification d'injustices préexistantes, même si elle se fait beaucoup plus grave dans d'autres pays qu'au Canada. Les effets pour le CISO demeurent imprévisibles et cela continuera de demander plus de flexibilité dans les mois à venir. Depuis le début de la pandémie, les partenaires internationaux ont aussi été appelés à adapter leurs activités et leurs programmes, voire remplir des mandats liés à l'urgence et la survie des populations avec lesquelles ils travaillent. Au Québec, les activités d'éducation ont été repensées, afin de favoriser les rencontres virtuelles lorsque cela est nécessaire ou préférable dans un souci d'accessibilité. À l'international, les déplacements sont plus limités et la prudence est de mise pour éviter de mettre des populations vulnérabilisées à risque. Cette conjoncture nécessitera un suivi resserré de la situation de nos partenaires sur le terrain.

En 2021-2022, le CISO a mis en œuvre un processus de réflexion stratégique impliquant les membres du conseil d'administration, l'équipe, des membres individuels et des universitaires afin :

- D'établir un diagnostic collectif de la situation actuelle du CISO et des pratiques syndicales de solidarité internationale et d'éducation à la solidarité; et
- De déterminer les stratégies pour renforcer les capacités du CISO et de son équipe à agir comme l'un des vecteurs de solidarité internationale et d'éducation à la solidarité internationale, en synergie avec l'action des organisations membres.

Cette initiative a permis de renouveler l'adhésion des membres au processus collectif qu'est le CISO, vu comme une organisation distincte et importante pour bâtir des ponts entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs, en lutte pour défendre leurs droits devant des oppressions et une exploitation communes causées notamment par le système capitaliste mondial. Ce plan d'action reflète plusieurs des pistes d'action proposées, qui seront échelonnées jusqu'à son 50<sup>e</sup> anniversaire, en 2025.

## PRIORITÉ TRANSVERSALE

Concrétiser la volonté politique d'agir ensemble pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs sur des questions liées à la solidarité internationale dans le cadre du CISO.

## LE CISO ARTICULE SON ACTION AUTOUR DE 5 OBJECTIFS

Objectif 1 : Créer et renforcer les liens entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs par l'éducation à la solidarité internationale.

Objectif 2 : De concert avec ses partenaires internationaux, contribuer à l'amélioration concrète de la situation des travailleuses et travailleurs et au renforcement des organisations de travailleuses et travailleurs à l'international.

Objectif 3 : Travailler en réseau afin de défendre les droits des travailleuses et travailleurs en faisant pression sur les décideurs et organisations internationales.

Objectif 4 : Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs en mobilisant ses membres en faveur de la solidarité internationale.

Objectif 5 : Renforcer les moyens d'action du CISO.

## ÉLÉMENTS DE PRINCIPES

*Le CISO, dans ses activités d'éducation et de solidarité internationale, tente d'adopter une approche visant à remettre en cause et à déconstruire les rapports de pouvoir historiques qui ont engendré une exclusion et des violations de droits des communautés du Sud global. La colonisation, la mondialisation néolibérale et les discriminations raciale, de genre et de classe sociale sont au cœur de ces processus d'exclusion tant au niveau national qu'international. L'auto-détermination des peuples et des collectivités demeure centrale à l'atteinte des objectifs du CISO.*

Extrait du Code de travail et de conduite du CISO, adopté en juin 2021

## ÉQUIPE

Le CISO ne compte toujours qu'une seule employée permanente qui en assure la coordination. Le suivi des projets internationaux et des stages est assuré par une personne ressource à temps partiel et la comptabilité, par une consultante externe, elle aussi à temps partiel. Des bénévoles, des stagiaires, des ressources ponctuelles et des consultant.e.s apportent leur appui pour la réalisation de certaines tâches, mais cette situation limite la capacité d'action du CISO.

En 2021, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF) a adopté un mode de financement à la mission pour les projets d'éducation et de solidarité internationale via le programme « Nouveau Québec sans frontières (Nouveau QSF) ». Le CISO bénéficiera de ce financement jusqu'à l'année 2023-2024. De plus, nous bénéficions pendant une partie de cette année du programme Communautaire et de l'appui d'Emploi-Québec qui permettent de renforcer l'équipe au niveau des communications et de l'éducation. Il s'agit toutefois d'appuis ponctuels, dont les mandats sont limités dans le temps, si bien que l'engagement des membres syndicaux et individuels et leur implication concrète demeurent essentiels pour rendre possible le fonctionnement de l'organisation.

## **OBJECTIF 1 : Créer et renforcer les liens entre travailleuses et travailleurs d'ici et d'ailleurs par l'éducation à la solidarité internationale**

Tel que le précise sa mission, le CISO vise à créer des liens de solidarité entre travailleuses et travailleurs d'ici et de l'international à partir d'une approche de défense des droits humains. C'est dans cet objectif qu'il met en place diverses activités d'éducation à la solidarité internationale. Entre 2021-2022 et 2023-2024, dans le cadre du NQSF, la programmation du CISO visera à contribuer aux débats en cours sur la transition juste, la relance post-pandémie et la justice climatique en faisant valoir la voix et le point de vue des travailleuses et travailleurs et des personnes et collectivités marginalisées du Sud global, afin de mieux illustrer les liens entre justice écologique et justice sociale. En outre, en temps de pandémie nous poursuivrons la réflexion sur la forme des activités d'éducation à venir et la maîtrise des outils et de l'animation sur le web.

### MOYENS ET ACTIONS

#### 1.1 Stages intersyndicaux

- Les stages internationaux sont une activité emblématique du CISO qui lui permet de rayonner dans les milieux syndicaux grâce à l'éducation par les pairs. Ils requièrent toutefois une charge de travail importante pour la petite équipe du CISO. Le prochain stage intersyndical pourrait avoir lieu au plus tôt à l'automne 2023. Le choix de la date et de l'endroit sera fait en maintenant une vigilance quant au contexte des risques accrus pour les stagiaires et les partenaires dans le cadre de la pandémie et en cohérence avec les autres mandats du CISO.

#### 1.2 Ateliers sur la solidarité internationale

- Le CISO dispose d'une gamme d'outils sur différents thèmes liés au droit du travail et les tendances émergentes du travail mondialisé. Il demeure possible d'offrir le catalogue de formations du CISO à partir des outils existants sur demande.
- Appui à la création d'ateliers sur la solidarité internationale en collaboration avec les membres syndicaux du CISO ou avec des partenaires.

#### 1.4 Campagne : « Justice sociale, justice écologique : même combat! »

- Concertation avec les membres au sein du comité éducation.
- Finalisation du dossier de recherche et d'une bande-dessinée sur les travailleuses du textile afin de faire connaître les violations de leurs droits résultant des cycles de délocalisations du Québec, au Mexique, puis au Bangladesh, et de la mondialisation du système du travail au service des transnationales.
- Animations sur la bande dessinée et ses enjeux à Montréal et si possible, dans d'autres régions.
- Exposition de photographies sur les « pepenadores » (recycleuses/eurs de déchets) du Mexique et les valoristes du Québec en collaboration avec la Coopérative Les Valoristes et le CCMM-CSN. Tournée régionale si possible.
- Appui à la campagne de sensibilisation, de formation et de plaidoyer sur un projet de loi sur l'imputabilité des compagnies canadiennes à l'étranger élaboré par le Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE).
- En fonction des possibilités, poursuite des démarches de plaidoyer pour la ratification de la Convention 189 de l'OIT (2011) et de la Convention 169 de l'OIT (1989), et pour la mise en œuvre du Protocole 29 de l'OIT (2014).
- Interventions sur des dossiers de droits humains lorsque la situation l'exige dans les pays ciblés par le CISO.

## **OBJECTIF 2 : De concert avec ses partenaires internationaux, contribuer à l'amélioration concrète de la situation des travailleuses et travailleurs et au renforcement de leurs organisations à l'international**

Des projets concrets de solidarité sont mis en œuvre grâce à des partenariats fondés sur la réciprocité, le co-apprentissage et la prise en charge locale. Le CISO travaille présentement en partenariat avec des organisations du Mexique et d'Haïti pour la mise en œuvre de projets de solidarité. Il est crucial pour le CISO de maintenir des liens de solidarité directe avec des organisations syndicales et de la société civile d'autres pays afin d'apprendre de leurs expériences et de transmettre le message des partenaires au public québécois quant à leurs conditions et à leurs luttes. Les témoignages des partenaires, mettant en lumière des réalités différentes, mais reliées, encouragent le développement d'une pensée critique et l'apprentissage de formes novatrices de mobilisations ou de fonctionnement, appuyant un changement social.

### MOYENS ET ACTIONS

#### 2.1 Gestion de projets

- Dans le cadre du NQSF, gestion du projet d'accompagnement à l'organisation collective de travailleuses et travailleurs vulnérabilisés et/ou informels en vue de la création de coopératives ou d'entreprises d'économie sociale : coordination du projet avec le Front authentique du travail (FAT); contacts réguliers avec les coordonnateur/trices locaux; appuis techniques et suivi financier du projet; appui à l'évaluation et gestion du rapportage au bailleur de fonds.
- Participation à la gestion d'un projet financé par Emploi et développement social Canada visant à appuyer la défense des droits des travailleuses et travailleurs et à la mise en œuvre de la réforme du travail au Mexique en collaboration avec l'AFPC, les Métallos, le SCFP, le CTC et plusieurs organisations mexicaines dont le FAT.
- En collaboration avec le FAT, gestion d'un projet de coopérative de recyclage à Dolores Hidalgo, financé par la Fondation Louise-Grenier, qui développera notamment la collecte à la source, favorisant une autonomisation de ces travailleuses et travailleurs.
- Appui à la réalisation du projet Radio Obrera à Tehuacán (Mexique) pour la diffusion, en langues autochtones et en espagnol, d'information sur les droits et la réforme du droit du travail et de capsules de formation.
- Gestion de projets ponctuels et de plus petite envergure si des financements additionnels sont obtenus.

#### 2.2 Développer de nouveaux projets en appui aux partenaires du CISO

- Élaboration de nouvelles propositions de projets et organisation de collectes de fonds en fonction des possibilités, des demandes provenant des partenaires, des besoins de renforcement du programme et de la faisabilité
- Appui à l'organisation de l'Université populaire en Haïti en collaboration avec l'ICKL, la SOFA, la PAPDA, l'ITECA, la SAKS et le PAJ.
- Possibilité d'appels ponctuels à la solidarité dans des situations d'urgence.

#### 2.3 Élargir et entretenir notre réseau de contacts internationaux

- Maintenir nos alliances internationales avec des partenaires locaux d'autres pays dans le but de demeurer informés du contexte local et de nourrir les actions de solidarité internationale et de plaidoyer.
- Développer de nouveaux partenariats dans les domaines de programmation du CISO. (Ex. RedLACRE).
- Discussion entre le CA et l'équipe afin de déterminer les critères de choix de pays et de partenaires dans le cadre de projets ou initiatives internationales.

## 2.4 Veille et partage d'information régulier avec les pays où le CISO a des alliés

- Suivi régulier des informations disponibles liées au contexte local dans les pays où le CISO est actif.

### **OBJECTIF 3 : Travailler en réseau afin de défendre les droits des travailleuses et travailleurs en faisant pression sur les décideurs et les organisations internationales**

La portée du CISO lui permet de miser sur le poids de la voix collective des membres pour faire pression politiquement afin de : contribuer à changer les décisions politiques, économiques et sociales des gouvernements; pour la ratification de traités internationaux; pour demander le respect des droits des travailleuses et travailleurs et pour plaider en faveur de l'imputabilité des firmes transnationales. Le CISO souhaite ainsi contribuer à faire changer les politiques et les lois des gouvernements québécois et canadien ou encore des gouvernements étrangers, toujours en solidarité avec ses partenaires internationaux. Les coalitions jouent un rôle crucial pour bâtir le rapport de force nécessaire au changement.

#### MOYENS ET ACTIONS

##### 3.1 Prises de position publiques

- Prises de parole lors d'événements publics (conférences, manifestations, rassemblements).
- Soutien à des actions urgentes pour protéger les personnes qui défendent leurs droits humains, leurs territoires et l'environnement ou leur espace de dissidence.

##### 3.2 Plaidoyer auprès des décideurs

- Plaidoyer afin de modifier les procédures législatives et institutionnelles québécoises et canadiennes, notamment pour assurer une meilleure reddition de compte et une plus grande imputabilité des firmes transnationales (principalement avec le Réseau canadien pour la reddition de compte des entreprises (RCRCE)).
- Plaidoyer du CISO en appui aux luttes pour la défense des travailleuses et travailleurs et des syndicalistes à l'international, notamment en lien avec la campagne sur la justice sociale et la justice écologique, et avec les revendications de nos partenaires en cas de répression ou de menace aux personnes défendant leurs droits, etc.

##### 3.3 Participation aux activités des coalitions et groupes alliés

- Le CISO travaille avec diverses coalitions et organisations (en solidarité internationale, de défense des droits, sur l'imputabilité des compagnies, etc.) afin de faire avancer un projet de société global plus juste et démocratique. Il est primordial de collaborer le plus possible avec les groupes qui travaillent à la défense collective des droits des personnes dont il est question dans nos projets, campagnes d'éducation et mobilisations.
- Notamment, le CISO est actif auprès de l'AQOCI, de la Concertation pour Haïti, de la Ligue des droits et libertés du Québec, de Boycott, désinvestissement et sanction Québec (BDS-Québec) et de *Labour for Palestine*.

## **OBJECTIF 4 : Élargir la portée et l'enracinement de l'action du CISO pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs.**

La portée et la force du CISO résident dans le réseau de ses membres, disséminés à travers le Québec. Il s'agit d'organisations, mais aussi de travailleuses et travailleurs qui ont le potentiel de faire rayonner et connaître ses messages dans des milieux où on parle peu de solidarité internationale au quotidien, mais qui connaissent bien les mobilisations sociales et la solidarité au Québec. Le CISO œuvrera à mieux ancrer son action dans les réseaux syndicaux en allant à leur rencontre et en favorisant une meilleure visibilité de ses messages dans les médias et sur ses plateformes de communication ainsi que celles de ses membres, dans le but de rehausser leur rôle de multiplicateurs et d'alliés dans leur milieu. Le CISO trouvera le juste équilibre entre événements en personne et virtuels, afin de rejoindre un public dans diverses régions, mais aussi de créer une communauté autour de son action.

### MOYENS ET ACTIONS

#### 4.1 Vie associative

- Organisation des rencontres du CA, du CE et de l'AGA.
- Organisation des rencontres des comités spécifiques au besoin, dont notamment le comité éducation et celui sur la réflexion stratégique.
- Réflexion sur le rôle du CE (CA et équipe).
- Accompagnement et information des administrateurs/trices afin qu'ils et elles jouent un rôle de relais auprès de leurs membres et fassent valoir l'importance de la solidarité internationale.
- Prévoir des moments de formation plus approfondie sur des enjeux de solidarité internationale pour le CA.

#### 4.2 Représentations

- Participer aux instances et activités des organisations membres lorsque possible.
- Création d'un calendrier annuel des événements syndicaux.
- Appuyer l'adoption de résolutions sur la solidarité internationale par les membres.

#### 4.3 Communications et mobilisation des organismes membres à travers le Québec et d'autres réseaux pour les activités du CISO

- Renforcer les liens avec les responsables des communications des syndicats.
- Partager l'information avec et/ou faire des présentations dans les comités solidarité internationale des syndicats et autres comités pertinents en fonction des capacités et de la pertinence.
- Assurer une présence accrue dans les médias des membres (journaux papier et web, sites, bulletins, Facebook...).
- Production régulière d'un bulletin électronique.
- Mise à jour régulière du site internet, de la page Facebook et du compte Twitter.

#### 4.5 Assurer la visibilité du CISO et sa reconnaissance comme plateforme intersyndicale de solidarité internationale

- Réflexion sur la planification du 50<sup>e</sup> du CISO (2025).
- Interventions dans les médias en fonction de l'actualité.

## **OBJECTIF 5 : Renforcer les moyens d'action du CISO**

Le financement du CISO et son personnel sont très limités par rapport aux nombreuses activités dont il est responsable. Le recrutement de nouveaux membres et la recherche de nouvelles sources de financement demeurent essentiels pour consolider l'action autonome du CISO pour les années à venir. Le CISO a procédé en 2021 et 2022 à une réflexion stratégique sur l'avenir de la solidarité internationale intersyndicale et les moyens de consolider le pouvoir d'action du CISO à plus long terme. Cette année, amorcera la mise en œuvre du plan d'action déterminé au cours de ce processus.

### **MOYENS ET ACTIONS**

#### **5.1 Réflexion stratégique**

- Mobilisation des membres du CA et de l'équipe pour la mise en œuvre du plan d'action.
- Information périodique sur l'état d'avancement du plan stratégique.

#### **5.2 Améliorer les mécanismes existants de financement du CISO**

- Appel annuel aux membres pour la cotisation.
- Efforts réguliers pour recruter de nouveaux membres organisationnels et individuels avec l'appui des administrateurs et administratrices du CISO.
- Développer des activités de levée de fonds pour améliorer la marge de manœuvre du CISO : capacité de répondre aux appels de propositions (contrepartie financière), appui à des projets ponctuels proposés par nos partenaires ou réponse à des problématiques spécifiques (ex : campagne).
- Réflexion et structuration du « Fonds Guy Boulanger », légué au CISO dans le but de financer des projets de solidarité ouvrière en Amérique latine.

#### **5.3 Évaluer les possibilités de diversifier le financement**

- Avec l'appui d'une ressource externe, obtenir l'information sur les procédures pour l'obtention d'un numéro de charité et voir s'il pourrait être avantageux que le CISO fasse ces démarches avec l'appui d'un.e avocat.e.
- Faire une veille des possibilités de financement au provincial, au fédéral et auprès de fondations.
- Réfléchir à de nouveaux modes de financement, par exemple le sociofinancement et les activités de collecte de fonds.
- Recherche de subventions salariales : Emploi-Québec, Communautaire, etc.
- Programmes de stages universitaires.

#### **5.4 Sécurité**

- Poursuivre le processus d'amélioration de nos pratiques de prévention des risques et de sécurité en conformité avec le processus d'auto-évaluation sur la sécurité porté par le réseau de l'AQOCI.
- Poursuivre l'élaboration et la mise à jour des outils de sécurité et développer des outils connexes, notamment dans le cadre des stages et missions à l'international du CISO.